Envoyé en préfecture le 01/10/2021
Reçu en préfecture le 01/10/2021
Affiché le
ID : 076-247600620-20210923-DEL202109071-DE

Faire vivre
le Manoir du Fay
www.manoirdufaysse.com

10 A, Rue du grand Fay 76190 - YVETOT

Yvetot le, **le 14/08/2021**

APPEL A PROJET DE LA CC YVETOT NORMANDIE

LE JARDIN DES P'TITSLOUPS

PROPOSITION DE FAIRE VIVRE LE MANOIR DU FAY

PARTIE 1 :LE DOSSIER : CONCEVOIR ET REALISER LE JARDIN

PARTIE 2 : ANNEXES PROTOGRAPHIQUES

Envoyé en préfecture le 01/10/2021
Reçu en préfecture le 01/10/2021
Affiché le
ID : 076-247600620-20210923-DEL202109071-DE

LE JARDIN-CLOS DU MANOIR DU FAY : HISTOIRE SOMMAIRE

Le jardin-clos du manoir du fay avec ses murs de bauge apparaît déjà sur le plan terrier de la seigneurie des Baons de 1780.

Cela correspond à l'époque où la résidence d'été créée par Pierre HOUEL de VALLEVILLE va cesser d'être la résidence secondaire d'une famille noble pour devenir après la Révolution française une exploitation agricole, puisque les descendants de la famille du créateur s'en éloignent.

Le jardin-clos du manoir du fay devient alors une sorte de jardin de curé dans lequel on trouve un potager , des plantes aromatiques et médicinales mais aussi des plantes fourragères destinées à l nourriture des animaux.

Il le restera jusqu'à l'acquisition du Manoir du Fay par la ville d'Yvetot en 1998 et même un peu au-delà en raison du bail rural dont bénéficie Mr Maignan.

Après la fin du bail , le site est abandonné quelques années avant d'être confié par la municipalité à l'association ANETH qui en fait un potager afin de produire des légumes bios avec des contrats d'emplois aidés. Il est structuré en 4 rectangles dont chacun est coupé en deux par une diagonale ressemblant ainsi au drapeau anglais (voir annexe)

L'association Faire vivre la manoir du fay se crée en 2011 et reprend en 2012 le jardin abandonné par l'ANETH d'abord avec l'accord tacite de la ville , propriétaire , puis dans le cadre d'une convention signée en 2013 , renouvelée en 2017 , et enfin en 2021 (voir annexe)

La convention stipule que l'association prend en charge l'aménagement du jardin, l'animation du site et la recherche de financements spécifiques

L'aménagement du jardin est conçu en 5 phases qui doivent permettre de créer un jardin répondant aux besoins du XXI° siècle dans le respect de l'identité d'un monument historique du XVII° siècle

Phase 1 : réalisation d'une pelouse permettant d'accueillir des activités à vocation culturelle (réalisé par les bénévoles de l'association 2014 2015 : voir annexe)

Phase 2 : réalisation d'un potager en 24 carrés (réalisé par les bénévoles de l'association et par un partenariat avec un organisme de formation qui dans le cadre d'une convention avec la Région devait œuvrer une semaine pour une mission d'intérêt général : 2017 2018,mise en culture : 2019

Phase 3 : réalisation du jardin des p'tit loups : objet de la réponse au présent appel à projet voir suite

Phase 4 : reconstitution du verger après remise en état du mur de bauge nord par la ville

Phase 5 : aménagement de la partie centrale actuellement aménagée en bassin fleuri autour de « Mickael » mascotte des bénévoles et « gardien » du jardin

Envoyé en préfecture le 01/10/2021
Reçu en préfecture le 01/10/2021
Affiché le
ID : 076-247600620-20210923-DEL202109071-DE

LE PROJET DE JARDIN DES P'TITS LOUPS

LE CONTEXTE DU PROJET

Notre association a une tradition reconnue dans deux domaines concernés par l'appel à projet :

- l'accueil de publics très diversifiés et notamment des jeunes
- la défense et la promotion de la biodiversité et notamment du végétal

L'ACCUEIL DE PUBLICS TRES DIVERSIFIES ET NOTAMMENT DES JEUNES

Les activités pérennes (hors COVID) :
La chasse aux œufs (voir annexe 7)
La course pédestre pour enfants(voir annexe 8)
L'accueil des scolaires (voir annexes 9 et 10)
Nous avons déjà accueilli toutes les écoles d'yvetot et au-delà – cette année 2021 : écoles de Valliquerville, Allouville-Bellefosse, Bois Himont et Yvetot saint michel ce qui montre l'intérêt du monde rural à ce site.
La demande porte le plus souvent : sur la visite du jardin avec explication sur les murs de bauge, sur les variétés présentes sur le site afin de savoir les reconnaître, sur la participation des enfants à une initiation au jardinage notamment lors de la plantation de bulbes de tulipes permettant d'expliquer notre partenariat avec le centre anti cancéreux Becquerel

- les activités diverses :
Le lycée agricole d'Auzebosc nous a sollicités pour faire une rentrée des classes au jardin clos afin de placer celle-ci au contact de la nature(annexe 11)
La mission locale nous a sollicités pour un « business lunch »en 2018 permettant de simuler des entretiens d'embauche (annexe 11)
En 2020, dans le cadre de ses travaux sur l'histoire du patrimoine végétal d'Yvetot Pascal Levaillant nous a sollicités (annexe11) avant….. d'entrer au conseil d'administration de l'association

LA DEFENSE ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITE ET NOTAMMENT DU VEGETAL

. Organisation en 2018 en partenariat avec l'association clos-masure, le parc naturel régional, le C.A.U.E. et l'association A.R.B.R.E.S. d'une première conférence, sensibilisation à la défense des arbres, complétée en l'an 2020 par la présentation au cinéma Arches Lumière du film « les arbres remarquables » suivie d'un débat avec les mêmes partenaires (salle comble)
. Organisation en 2019 d'une séance sur la taille des hêtres avec le parc naturel régional
. Organisation en 2020 d'une séance sur la taille des pommiers avec l'association de pomologie (annexe 12)
. Enfin , nous avons fourni à la ville d'Yvetot la « recette » du montage économique permettant de produire le jus de pomme du manoir du fay et peut-être dans un deuxième temps cidre en associant les pépinières « les chênes de Caux » de Valliquerville et le distillateur Masseline de Thiouville

Conclusion : La diversité des sollicitations nous conduit à vouloir élargir la gamme des réponses possibles en réalisant le jardin des p'tits loups :
- ce sont surtout des institutions accueillant des enfants qui nous sollicitent
- l'angle d'attaque est souvent e connaissance de la nature, la découverte du végétal ce qui ne nous ferme pas du monde animal puisque nous avons toujours l'intention d'accueillir quelques ruches et des nichoirs dans le jardin-clos

Envoyé en préfecture le 01/10/2021
Reçu en préfecture le 01/10/2021
Affiché le
ID : 076-247600620-20210923-DEL202109071-DE

LE CONTENU DU PROJET (voir plan joint)

Le projet comporte deux volets :

-Le jardin pédagogique
composé de 4 rectangles de 2M50 sur 1m20 positionnés près de l'allée de rosiers. La dimension des rectangles permet aux jeunes de jardiner sans avoir à marcher sur la terre cultivable, par ailleurs surélevée par rapport aux carrés du potager pour faciliter le travail des enfants
Il permettra de faciliter l'apprentissage du jardinage par les enfants

- Le jardin ludique
Le jardin ludique est composé d'un labyrinthe d'arbres fruitiers composé pour les 2/3 de pommiers et pour 1/3 de poiriers
Les cheminements seront herbus comme le sont ceux du potager
La forme retenue est celle de cordons : la haute tige, la demi tige et la palmette sont en effet inadaptées à la création d'un labyrinthe ; nous associerons des cordons de 80 cms et des cordons de 40 cms.
Nous avons rencontré en cette période estivale des professionnels : les cordons doubles ne se pratiquent plus d'où la nécessité d'associer des cordons de 40 cm et des cordons de 80 cms
Les plantations d'arbres fruitiers doivent se faire de préférence à l'automne ; des plantations en mars sont possibles mais nécessitent des arrosages et des entretiens très supérieurs. Il est totalement impossible d'envisager de réaliser le jardin à l'automne 2021. Sa création est donc envisagée à l'automne 2022 puisqu'il est impossible de trouver pour octobre novembre de cette année les variétés dont nous avons besoin alliant des variétés précoces, normales, tardives afin de limiter l'impact des aléas climatiques
Le choix des variétés retenues sera fait en liaison avec un de nos partenaires : l'association de pomologie de haute Normandie
Le plan joint permet de comprendre le parcours proposé

Le jardin ludique permettra également de développer un savoir faire autour de la pomme, en liaison avec l'association de pomologie ; il permettra également par la production de pommes et de poires de dégager un revenu et de pérenniser la gratuité des activités pour les scolaires- très appréciée des coopératives scolaires- qui a toujours été la volonté de notre association.

La réalisation du » jardin des p'tits loups « constituera la phase 3 de l'aménagement du jardin-clos, afin d'élargir son public et les modalités des réponses aux attentes de sollicitations très variées, venant de tout le territoire, au moment même où la ville d'Yvetot aborde la réhabilitation des annexes agricoles qui marquent le passage de la première vie du manoir : résidence d'été d'une famille aisée à sa seconde vie : une exploitation agricole dans un clos –masure.

Il s'agit aujourd'hui d'inventer la troisième vie du manoir : un site répondant aux attentes du XXI° siècle dans le respect d'un monument historique du XVII° siècle.

Envoyé en préfecture le 01/10/2021
Reçu en préfecture le 01/10/2021
Affiché le
ID : 076-247600620-20210923-DEL202109071-DE

MUR EST DU JARDIN CLOS

ENTREE

FRAM Boisiers

CASSIS

GROSEILLES

MUR NORD DU JARDIN-CLOS

POMMIERS

JARDIN PUBLIC (LIBRE ENTREE)

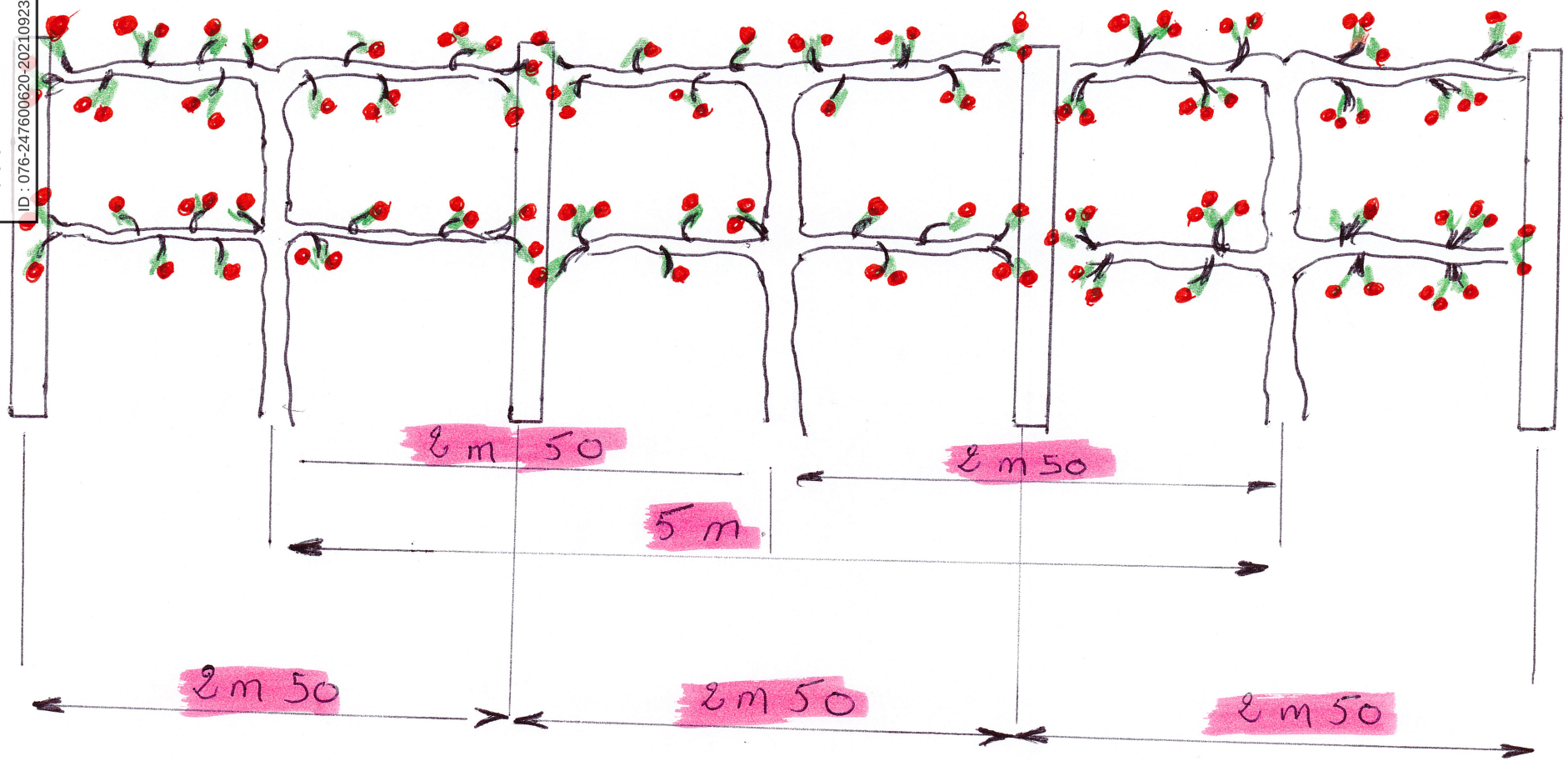
ROSIERS

Allée CENTRALE des ROSIERS

SORTIE

Envoyé en préfecture le 01/10/2021
Reçu en préfecture le 01/10/2021
Affiché le
ID : 076-247600620-20210923-DEL202109071-DE

entre 3 pommiers 5m, Planter les poteaux axe 2m,50



- nombre de poteaux, d'arbres, fil de fer, tendeurs.

(40) (135)

C'EST TOI, C'EST VOUS
PROPOSEZ VOS PROJETS CITOYENS

Envoyé en préfecture le 01/10/2021
Reçu en préfecture le 01/10/2021
Affiché le
ID : 076-247600620-20210923-DEL202109071-DE

« DISPOSITIF PROJETS CITOYENS « YOU »

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

Année 2021

1. IDENTITE DU PORTEUR DE PROJET

Entité (nom et adresse) : Association Faire Vivre le Manoir du Fay

Personne contact : Francis MARTOT
Fonction : Président
Adresse : 104 rue du Grand Fay Hameau 48 (A) 76190 YVETOT
Adresse électronique : orange.fr
Téléphone : 06 86 89 98 81

2. DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé : Le jardin des p'tits loups

Objectif(s) : Le jardin des petits loups constitue la phase 3 de l'aménagement par l'association FVMF du jardin clos du manoir du Fay propriété de la ville
Il s'agit d'élargir l'offre de sensibilisation des visiteurs et notamment des jeunes au jardinage et au respect du végétal

Description du projet et de sa faisabilité technique (10 lignes max) :
Le projet comporte 2 volets :
- le jardin pédagogique pour faciliter l'accès au jardin aux enfants par une structure adaptée
- le jardin ludique : labyrinte d'arbres fruitiers (fruitiers et poiriers) permettant de paramétrer une saison pour faire du lien avec l'association de pomologie

Public cible : Tout visiteur du site
Nombre :
Tranche d'âge : Prioritaire aux scolaires
Localisation (ex : tout le territoire, le quartier...) :
Notre asturie est fréquentée par de nombreuses classes scolaires notamment — majoritairement situées dans la périphérie de la C.C. Yvetot Normandie

Date de lancement envisagée :
- pour respecter les cycles végétaux plantation à l'automne 2022

Durée envisagée :
2 mois

Envoyé en préfecture le 01/10/2021
Reçu en préfecture le 01/10/2021
Affiché le
ID : 076-247600620-20210923-DEL202109071-DE

C'EST TOI, C'EST VOUS
PROPOSEZ VOS PROJETS CITOYENS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

En quoi ce projet contribue-t-il à la transition écologique du territoire ?

- Il contribue à enrichir la biodiversité du site, déjà reconnue par la diversité de ses espèces végétales
- Il va contribuer à préserver des variétés locales de fruits et de poires en partenariat avec l'association de pomologie et permettre la production et la consommation de fruits non traités

Quels sont les objectifs poursuivis et les résultats attendus ?
(si possible, donner des éléments chiffrés : nombre de personnes touchées...).

- Très difficile de donner des chiffres
- Comme l'effleuré dans le développement, il s'agit d'élargir et diversifier les cercles d'intérêt proposés à nos nouveaux partenaires - notamment scolaires
- L'idée maîtresse du projet est la suivante : la ville d'Yvetot, propriétaire du site du manoir du Fay travaille avec ses partenaires institutionnels les travaux à réaliser, la société civile représentée essentiellement par notre association finance la réalisation du jardin clos et adapte aux besoins du XXI siècle dans le respect de l'identité du site

3. ELEMENTS FINANCIERS

Identification des grandes lignes de dépense et estimation budgétaire (préciser HT ou TTC). Vous pouvez ajouter des lignes.

Nature de la dépense	Montant (€)	Recettes prévisionnelles	Montant (€)
1 Devis Dalibert	4272,80	CCYN 40%	1710,80
2 Devis portail M. B	75,10	financement Parc	
3 jardin pédagogique Bois	100	objectif	2000,00
" fermeture	100	Fonds propres	
TOTAL	4552,90	TOTAL	4552,90

4. COMMUNICATION PREVUE

Y a-t-il des actions de communication envisageables ? Sous quelle forme ? À quelle période ?

Les auteurs projets, montrent l'intérêt de la presse locale pour notre écluse - le lancement d'un dispositif de financement participatif sera médiatisé (asso reconnue d'intérêt général)

5. COMMENTAIRES

Souhaitez-vous porter à notre connaissance des éléments complémentaires ?

Nous avons eu connaissance tardivement de l'appel à projet, soit pendant les vacances de notre secrétaire-webmaster ; la forme de notre réponse, en sa présence aurait pu être améliorée.